



Tu finiras bien par craquer un jour, vieux psychiatre incompetent qui risque de ne pas être réélu au printemps prochain.

Tu peux toujours rêver ma vieille, jamais nous lâcherons le bernérjura.



Donnerwetter, j'y comprends gar nichts à leurs brouilles.

COMPROMIS & HELVÉTIQUE
POUR L'AIJ!

C'EST LA FIN DES RADICOPHAGES¹!

La caisse nationale d'assurance (SUVA) promeut régulièrement une bonne hygiène de vie par des affiches ou des spots publicitaires au goût variable. Vous n'êtes pas sans vous remémorer la campagne de ce début d'année sur le port du casque à vélo, vidéo sur laquelle un cycliste transportait une pastèque qui éclatait comme une boîte crânienne lors d'une chute².

Pour Noël, l'assureur s'attaque aux sangliers du fond des vallées (voir affiche ci-après). En effet, en raison d'une hygiène de vie déplorable caractérisée par un sous-emploi constant du cerveau, ces suidés labourent régulièrement le débat démocratique, le ramenant au ras des pâquerettes et justifiant ainsi de facto la monarchie éclairée.

Que préconise la SUVA contre ce fléau? Elle invite les chasseurs et autres protecteurs de la nature à charger les bestiaux en question sur des télésièges afin de les expédier sur les hauteurs, rejoignant ainsi d'autres espèces hostiles, soit les brailleurs de cantiques et les agriculteurs d'altitude en manque de subsides (pléonasme?). L'air frais et oxygéné pourrait réveiller quelques synapses et permettre à ces terrines sur pattes de retourner dans le fond de la vallée.



L'assurance accident les met cependant en garde: «n'oubliez pas vos bonnes manières», si tant est que vous en eussiez auparavant, sinon vous serez jetés dans l'emposieu de vos cousins, soit la cruelle fosse aux ours. Le pauvre ours Finn peut d'ailleurs témoigner de la rudesse de son sort, entre pommes aigres jetées par des Staubirnes et pruneaux tirés par des policiers en mal de manifestants jurassiens. Décidément, être Probernois vire au martyr!

Vincent Charpiloz

¹ En effet, en plus d'être nécrophage, le sanglier se nourrit également de racines qu'il déterre hargneusement de son groin.

² Vous retrouverez les courts métrages en question sous <http://www.suva.ch/fr/home/unternehmen/tv-spots.htm>

COUP DE CORNE

LA ZIZANIE

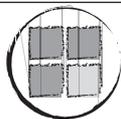
L'école serait-elle devenue folle? A force de vouloir regrouper, réformer et réorganiser les sites des écoles professionnelles de la région pour y rechercher de prétendues synergies, la Direction cantonale de l'instruction publique aurait-elle perdu le sens de la géographie? On savait que les Bernois ne connaissaient pas bien la région, mais sur ce point, on frise l'absurdité.

Dans le nouveau plan bernois, les formations commerciales seraient uniquement concentrées sur le site de Tramelan et quitteraient donc la cité imériale. En guise de compensation, l'École de maturité spécialisée (anciennement École de degré diplôme) se déplacerait de Moutier à Saint-Imier. Bientôt, Moutier recevra son lot de compensation pour la perte de cette formation et on continue la valse des filières et des filiales professionnelles. Imaginez ce qui se passera quand on touchera à d'autres services publics.

Résultat de toutes ces rocades: des tensions relationnelles entre les vallées et un malaise pesant entre les différentes régions qui vont bientôt s'entre-déchirer pour quelques miettes de pain venant de Berne. Bref, tout pour détruire le réflexe interrégional, voire même interjurassien.

Diviser pour régner, vous connaissez?

Jérôme Nicoulin



MENUISERIE
MAÎTRE SÀRL

2742 Perrefitte - 076 425 42 30



Rue Blanche-Terre 20
2740 Moutier

Ecole privée de langues, de commerce
et d'informatique – Cours du jour et du soir

Tél. 032 493 20 33 – Fax 032 493 67 53
E-mail: ecpremoutier@bluewin.ch

LUESCHER
MAÇONNERIE S.A.

Moutier - 032 493 51 54

MAÎTRE
&
CÉRAMIQUE

Cheminières - carrelage
Expo permanente

La chaleur d'un foyer
bien construit!



Spécialités
jurassiennes

Chambres tout
confort au calme

Fermé le mardi - Salle pour banquets et sociétés

Forfait-vacances:

Transport de vélos au départ de l'Ajoie
et des Franches-Montagnes

«Découverte
du Jura en minibus»

Boucherie
de la Prévôté

Boucherie de la Prévôté SA • Rue Centrale 7
2740 Moutier • Tél. 032 493 18 61
Fax 032 493 18 60 • www.boucherie-prevote.ch

VOUS NE PENSEZ PAS QU'ON VOUS PREND POUR DES CONS, PARFOIS?

Elle est partout, on ne parle que d'elle. La discussion au café du commerce se limite à un seul et unique sujet: la grippe AH1N1. Quoique depuis les votations du 29 novembre, le sujet des minarets est également en verve... Bref, chacun y va de son commentaire, de son expérience, de son avis sur le vaccin, étale ses connaissances sur ce sujet délicat, cite en exemple la voisine, le beau-frère, la concierge, le canari du voisin d'en face. La vérité? Justement, personne n'en détient la clé et c'est bien là le problème: informations officielles, démentis, intox, études à l'appui, spécialistes en tout genre, tout le monde cherche, cogite et personne ne comprend.

Quels sont les risques et les enjeux dans toute cette problématique? Tout le monde a la trouille et moi la première. Peur des risques, du vaccin, de la maladie, peur de voir mes proches malades, peur de ce trop-plein d'informations que je n'arrive pas à digérer. L'impression très nette de se faire manipuler, de ne pas savoir ce que d'autres savent, mais cachent. «Dans le doute, abstiens-toi» dit la sagesse populaire. Oui mais là, abstiens-toi de faire quoi?

Égalité sexuelle

Un autre sujet qui me laisse perplexe? L'affaire du pornogate jurassien. Mercredi 26 novembre dernier, le Parlement jurassien a procédé au vote à bulletins secrets portant sur une motion interne demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire. Résultat des courses: 29 voix pour - les députés de gauche et des élus du parti libéral-radical - et 29 voix contre - le PDC et d'autres élus de droite. Le règlement prévoit que dans un tel scénario, la motion est rejetée. Serge Vifian, député PLRJ, souhaitait avoir des détails sur la façon dont le Gouvernement a géré la problématique, en particulier concernant la séparation des pouvoirs.



Dans ce cas, le doute subsiste. Je me considère comme une citoyenne moyenne, pas plus au courant de ce dossier que la majorité de mes concitoyens. Tout de même, je paie mes impôts et quelque part j'estime que les fonctionnaires ont des comptes à rendre à la population qui les rétribue, et pour certains très grassement. Je ne peux pas comprendre que des comportements tels que ceux qui ont été révélés (navigation internet sur des sites pornographiques) soient si légèrement punis - d'ailleurs qui se souvient encore des peines infligées? - et que les auteurs de tels actes ne soient pas plus inquiétés. Comment peut-on avoir confiance en un Gouvernement qui nous regarde dans le blanc des yeux en nous promettant que l'État a fait son travail dans cette affaire alors que les services informatiques cantonaux ne permettaient pas de distinguer clairement qui est fautif. Franchement, on se fiche de la gueule de qui?

sieurs années et qui se situe actuellement péniblement à 2%. Prenez le total de la somme, appliquez-lui le taux de conversion et vous aurez le revenu annuel de la rente LPP que vous allez toucher à votre retraite, en plus de votre rente AVS. Explication simplifiée à l'extrême, certes.

Le motif est cette fois-ci l'abaissement des perspectives de rendements insuffisants sur les marchés financiers. Ben voyons! Les caisses de pensions sont évidemment favorables à ce projet, combattu par une initiative populaire. Le taux de conversion passerait ainsi de 6,8% à 6,4% et la baisse envisagée fera donc l'objet d'une votation populaire, qui aura lieu le 7 mars 2010. Avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011, le nouveau taux de conversion LPP de 6,4% serait appliqué à partir de 2016.

Argument des caisses de pension :

L'adaptation proposée est juste, modérée et elle tient compte des considérations d'ordre social. Elle améliore grandement la sécurité et la capacité de ce pilier à supporter le risque. Si elle est rejetée, les revenus seront de plus en plus redistribués au détriment des actifs. L'abaissement du taux de conversion LPP ne représente pas une manne financière pour les assureurs. Si ceux-ci s'engagent en faveur d'une adaptation, c'est pour garantir un système de prévoyance professionnelle qui soit de nouveau équitable pour toutes les générations. Le deuxième pilier est un élément important de la prévoyance vieillesse suisse. Un taux de conversion LPP trop élevé serait une erreur pour le système, qui mettrait en péril la stabilité du 2^e pilier.



Imprévoyance professionnelle

Un autre exemple? Prenez au hasard un sujet des votations à venir en 2010. En mars de l'année prochaine, le peuple sera appelé à voter sur la baisse du taux de conversion de 6,8% à 6,4%. Rien que l'intitulé de la question donne envie à la majorité des citoyens de jeter son matériel au papier, et pourtant...

Je vous la fais courte, mais quelques explications s'imposent: tout au long de sa vie de salariée, toute personne dépose chaque mois dans sa «tirelire LPP» une certaine somme et l'employeur fait de même. A l'âge de la retraite, la caisse de pension calcule le montant précieusement épargné et y applique un taux. Rappelez-vous le taux de rémunération qui ne cesse de dangereusement baisser depuis plu-

Je ne vous parle pas de la réduction des rentes AVS, de l'augmentation des primes des caisses maladies, mais là franchement, en fin d'année, commence à y en avoir marre. Je m'insurge également contre les informations erronées émises par les médias. S'arrêter à la lecture des journaux gratuits, relayant des informations sans fondement, incomplètes, volontairement tape à l'œil, est un abrutissement des masses. Prenez votre responsabilité, renseignez-vous, allez voter, et signer les initiatives qui VOUS concernent. Personne ne prendra soin de nous, c'est chacun pour soi, alors certes on peut se poser des questions, avoir l'impression de se faire manipuler, ce n'est toutefois pas une raison pour rester les fesses sur sa chaise en attendant que ça bouge!

Maude Membrez



VINCENT WERMEILLE: DU MILITANT

L'enfance du Président du Parlement de la République du Jura-Nord a été imprégnée par la lutte pour l'identité jurassienne. « Même en étant enfant, on comprend bien sûr au travers d'événements tels que l'incendie de la ferme Sou-la-Côte, qu'il se passe quelque chose de particulier et pas seulement parce qu'on est intimement lié au monde agricole. Le projet de place d'armes aux Franches-Montagnes, qui mobilisait pratiquement tout le monde, faisait qu'on côtoyait de près ou de loin de nombreux Béliers et on finit inmanquablement par en faire partie ! »

Vincent Wermeille se souvient très bien de la première action à laquelle il a assisté. C'était l'opération dénommée « la soupe à la fumée » à Saignelégier, en 1973. Le Bélière avait enfumé la salle du Marché-Concours afin d'empêcher le Conseiller d'Etat bernois Bauder de prononcer son discours. La tension était palpable. Le comité du Marché-Concours avait démissionné en bloc le soir même... pour reprendre du service le lendemain ! « La division était très présente au quotidien et on s'attelait constamment à convaincre les indécis à voter en faveur du Jura à l'aube du plébiscite du 23 juin 1974 ».

Avec une infinie passion et un véritable enthousiasme, Vincent Wermeille nous relate cette période charnière de la Question jurassienne: « Très rapidement après le 23 juin, des barrages de Probernois étaient mis en place sur les routes, allant parfois jusqu'à la bagarre, notamment au Mont-Crosin. Il y avait aussi les actions des militants après l'enterrement définitif du projet du Département militaire fédéral d'ériger une place d'armes aux Franches-Montagnes et l'acquisition des terrains par le syndicat intercommunal d'exploitation agricole GLM (Les Genevez-Lajoux-Montfaucon). Les fêtes organisées par les militants pour les inaugurations des nouvelles fermes étaient très liées à la défense de l'identité franc-montagnarde et ainsi jurassienne ».

« L'artiste Coghuf avait souhaité que l'enthousiasme qui avait prévalu à la création du canton du Jura ne disparaisse pas et

j'essaie d'ailleurs de me le rappeler régulièrement. J'ai vécu d'intenses années, avec des actions qui ont marqué la mémoire collective, notamment le gouddronnage des rails du tram à Berne ou encore l'occupation de l'ambassade à Bruxelles. J'ai aussi vécu la rencontre de l'ancienne génération de Béliers (avec Jean-Claude Montavon comme animateur) et de la nouvelle. L'avant et l'après naissance de l'État jurassien ».

« J'ai voyagé loin des Franches pendant quelque temps (entre 1980 et 1985), avant de m'engager au Parti Chrétien-

Vincent Wermeille: Quand on accepte de devenir Président du Parlement, on sait qu'il s'agira de remplir son rôle de représentation de toute la République. Il faut assumer les mandats qui sont liés à la fonction et c'est une année où tu n'interviens pas, par principe, en tant que député. On a certes la possibilité de le faire indirectement lors des communications à l'ouverture des séances, mais cela reste dans l'ordre organisationnel avant tout. Je me suis même fait une raison avec la cravate qui va inmanquablement avec la fonction ! Une fonction qui a aussi



Retour triomphal de Marcel Boillat avec Vincent Wermeille en arrière-plan.

Social Indépendant (PCSI) en 1985. Dès l'année suivante, j'ai été élu député suppléant au Parlement jurassien. Mon engagement tient principalement à la défense des Franches-Montagnes, dans un Jura à six ou sept districts. J'ai choisi le PCSI car il me correspondait le plus et je n'ai pas changé d'avis depuis. Mon entrée en matière parlementaire fut sans retenue: on m'a directement élu président de la commission d'enquête sur les caisses noires bernoises. Elle devait déterminer quelle influence ces tricheries avaient eue sur les plébiscites dans le Jura. Il n'y a pas eu de grandes révélations sur le fond, mais cela m'a permis de travailler avec Roland Béguelin et j'en ai retiré un plaisir certain. J'en garde le très bon souvenir d'une personnalité exceptionnelle pour la région, autoritaire certes, mais une sorte de maître pour novice en politique ».

Impact: Et maintenant, Président du Parlement, ça engage à quoi ?

ceci d'intéressant qu'elle m'a permis, notamment sur le plan romand, de rappeler quelques fois que la Question jurassienne n'était pas réglée.

Mais à d'autres niveaux aussi ! Ainsi lors de la réunion des Présidents des Parlements suisses dans le cadre du 30^e anniversaire de l'entrée en souveraineté de la République et canton du Jura, le premier citoyen de Nidwald nous a invités pour le printemps 2010, ce qui permettra d'avoir un rapprochement et de rappeler aussi à cette occasion que la Question jurassienne n'est pas résolue. C'est intéressant de rencontrer des personnalités très ouvertes, de constater qu'on ne perçoit plus systématiquement les Jurassiens comme des empêcheurs de tourner en rond.

Impact: Et en 2009, où en est la Question jurassienne ?

Vincent Wermeille: Par ma fonction de

TANT AU PRÉSIDENT!

Président, je l'ai perçue différemment qu'en tant que citoyen. Lors du débat du 23 juin dernier à St-Ursanne avec Chantal Borno-Flueck, j'aurais voulu lancer le débat au niveau politique. Je l'ai ainsi invitée à venir à la tribune du Parlement jurassien et en échange je m'engageais à aller parler au Rathaus. Elle n'a pu que me confirmer que ce n'était réglementairement pas possible tout en m'indiquant que probablement personne n'aurait voulu m'écouter. Pour moi, aller au Rathaus aurait été au-delà de la Question jurassienne, permettant de m'adresser à tous les députés bernois... On l'a vu à ce débat de St-Ursanne: en creusant un peu l'idée du «statu quo +», on se rend vite compte que les autorités bernoises ne veulent rien apporter de plus au statut actuel du Jura-Sud. Le débat risque vraiment d'être difficile car le Conseil d'État bernois demeure très fermé.

Autrefois, en tant que syndicaliste et membre d'associations, j'ai eu l'occasion de travailler sur les six districts et ça fonctionnait parfaitement. Tant que la structure n'est pas étiatique, tout va de soi et ça marche très bien. Mais, dès qu'il faut nommer des personnes, à titre d'exemple à la Fondation rurale interjurassienne, les vieux clichés politiques réapparaissent...

J'avais un projet qui me tient à cœur: celui de relancer l'idée d'organiser la fête des paysans jurassiens dans le Jura-Sud. J'avais fait un courrier des lecteurs dans ce sens et une seule réponse m'était parvenue, celle de Tramelan qui s'offrait pour l'organiser!

Quand tu discutes avec la nouvelle génération, c'est un peu comme pour les ressortissants allemands. Nombreux ne se souviennent pas du Mur de Berlin et de la vie à l'Est. Comment appréhender le présent sans le passé? Aussi est-il difficile de ne pas parler de l'histoire commune jurassienne et du besoin de retrouver

cette unité tout en arrivant justement à oublier cette frontière. J'ai des neveux ou nièces qui vont régulièrement en boîte dans le Sud pour y faire la fête et c'est finalement réjouissant car ils ne font pas de différence. Certainement qu'ils n'ont pas conscience de l'histoire et qu'ils ne s'y intéressent pas vraiment.

Impact: Et le militantisme en 2009?

Vincent Wermeille: Les actions militantes sont plus compliquées à mener aujourd'hui, période où l'appareil judiciaire est immédiatement enclenché. Il faut retrouver des actions percutantes qui soient relayées au mieux au travers des médias. L'action de Bellelay lors de la dernière Fête de la Jeunesse jurassienne (le point d'équilibre, ndlr) en est un très bon exemple et même la télévision allemande s'y est intéressée. La saga de la Roue de Bollement a été plus difficile à utiliser médiatiquement. Dernièrement, le lancer de bottes sur la Conseillère fédérale Doris Leuthard par les agriculteurs lors des Olympiades des fromages à Saïgnelégier a d'abord eu un retour négatif avant que les médias reprennent le dossier du lait sur le fond, en minimisant l'acte.

Je pense que le Bélier et le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) peuvent arriver, par leurs actions, à interpeller les gens de la région et au-delà du Jura pour qu'ils se demandent: «pourquoi ont-ils fait ça?», sans qu'ils passent pour des casseurs.

Par ailleurs, je remarque que les nouveaux députés jurassiens ne font pas une priorité de la Question jurassienne et qu'ils méconnaissent souvent son histoire, fut-elle récente. Je reprends le parallèle avec la réunification allemande: il faut arriver à intéresser les gens à un avenir commun sans forcément se focaliser sur l'histoire. Il faut insister sur cette réalité qui fait du Jura-Sud une infime partie du canton de Berne qui parle français et que se sentirait bien mieux avec le Jura-Nord. Le Jura-Sud demeurera une quantité négligeable en restant bernois!

A ce sujet, un parfait exemple nous est donné par la politique du tourisme bernois ciblée quasi exclusivement sur la région de l'Oberland.

D'autre part, le siège du Conseil d'État réservé au Jura-Sud est l'otage du jeu des grands partis bernois pour faire pencher le Gouvernement à droite ou à gauche, en se moquant bien de la véritable nécessité de représenter la population du Jura-Sud. Si le hasard s'est immiscé à l'occasion (avec, en 1986, la surprenante élection de Benjamin Hofstetter qui avait voté oui le 23 juin 1974),



seul un exceptionnel concours de circonstance l'a permis et pour une courte durée en sus.

Au niveau du Conseil national où il n'y a plus qu'un représentant du Jura-Sud, on peut entrevoir un intérêt du Parti socialiste et des Verts qui pourraient peut-être accepter de voir un autonomiste être élu, mais on est bien loin de la période où le Jura-Sud avait quatre représentants...

Impact: Et la politique dans le terrain?

Vincent Wermeille: On subit parfois des paradoxes pour le moins difficiles à avaler. Tu fais campagne tout en sachant que tu ne pourras pas être élu (campagne fédérale 2007) et au final tu te fais battre par un de tes adversaires tout en ayant reçu plus de voix que lui. Le jeu des alliances permettant ainsi à M. Baetig d'être élu alors que ses idéaux politiques ne sont pas représentatifs des Jurassiens et encore moins des miens. Quant au PCSI, il a toujours été un fidèle défenseur du Jura et je partage ses valeurs.

Impact: Même si ce parti sera le grand perdant en cas de Réunification?

Vincent Wermeille: C'est le genre de question que je ne me suis jamais posée. Même si, en se basant uniquement sur la comparaison mathématique, le PCSI devenait très minoritaire, s'il n'avait plus de place dans un Gouvernement jurassien unifié, il n'est pas exclu qu'à terme une formation de centre gauche équivalente émerge du Jura-Sud. On voit avec la récente création de la Gauche alternative de M. Frédéric Charpié que le paysage politique n'est pas définitivement figé. **Je préfère de toute façon être très minoritaire dans un Jura à six districts que majoritaire dans un canton à trois districts.**

Mais surtout, finalement, il faut aussi garder à l'esprit qu'il n'y a pas que la politique dans la vie!

Pascal Prince



L'HISTOIRE SE RÉPÈTERA-T-ELLE (ENCORE UNE FOIS)?

L'année 2009 touche à sa fin. La biographie de l'histoire jurassienne aura ainsi bientôt une page supplémentaire. A côté des disparus de l'année et des événements sportifs, culturels et mondains, la Question jurassienne est en train de vivre une période marquée par des rapports et des prises de position. Outre les taches découlant des apéritifs dînatoires sur le costard à rayures d'un député, cette période pourrait laisser des traces dans le subconscient des militants: comme toujours, «ça blablate fort», mais le «schmilblick» n'est pas plus avancé. Eclairage et perspectives.

Un peu d'histoire suisse, jurassienne et mondiale

Voici 62 ans, un membre du pouvoir exécutif du canton de Berne souhaite

reprandre les rênes du département des travaux publics qui sont à repourvoir à la suite du décès du titulaire. Ses collègues sont d'accord mais par contre, il se trouve un député du Grand Conseil pour lui reprocher sa langue maternelle française. Il n'obtient pas les clés du département désiré et c'est le tollé dans le Jura historique. Son nom: Georges Moeckli, Jurassien de son état. Cette année-là, 1947, l'Europe est en pleine reconstruction, les nurseries ne désespèrent pas, c'est le baby-boom.

Il faudra attendre 12 ans pour voir la première consultation populaire. Les habitants du canton de Berne se prononcent sur la création d'un Jura à sept districts. Le résultat jurassien est mitigé, Berne prononce un NEIN retentissant. Trois ans plus tôt, la petite Eveline voit le jour, elle grandira dans ses Grisons.

L'Europe voit naître les prémices de son union actuelle. Le monde, plongé en pleine guerre froide, est tendu. Les guerres de Corée, puis le Vietnam et l'Algérie côtoient, sur les écrans de la télévision, la mort de Staline, l'arrivée de Fidel Castro et le retour du général De Gaulle.

La lutte jurassienne s'organise, le Groupe Bélier et le Front de Libération du Jura (FLJ) se font connaître en Suisse et en Europe. Pendant ce temps, la Confédération rêve de places d'armes, de Mirages et fête son exposition nationale. Elle finit par entrer dans la Question jurassienne par la petite porte. La pression monte contre les Berne cantonale et fédérale et cela débouche sur le vote de l'additif constitutionnel le 1^{er} mars 1970.

Ailleurs, l'OLP et l'IRA font la une, le mur de Berlin aussi... L'Afrique se décolonise, Kennedy se prend deux projectiles et Kadhafi s'offre un fauteuil présidentiel.

CAISSES NOIRES



GRUPE BÉLIER

La guerre du Vietnam est terminée, des promenades sont organisées sur la lune. Quant à la Suisse, elle offre le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

15 ans après le vote de 1959, les sept districts jurassiens s'offrent un canton. Cependant, les caisses noires bernoises taillent le Jura en pièces: seuls les trois districts septentrionaux peuvent s'affranchir de Berne. Le nouveau canton se met en place, la crise horlogère et le choc pétrolier passent par là.

Le Vatican s'est offert un pape polonais et la gauche accède au pouvoir en France. L'URSS a débarqué en Afghanistan et nommera quelques années plus tard un certain Gorbatchev au pouvoir suprême. La petite Eveline a grandi et obtient son brevet d'avocat. En outre, une drôle de machine a fait son apparition, on l'appelle PC (en français: ordi-

1974



1994

GRUPE BÉLIER

chaleur et énergie
J.-P. OPPLIGER

installation de chauffages
cheminées préfabriquées
2353 Les Pommerats
Tél. 032 951 23 68
Fax 032 951 25 33

ZAHNO
Cuisines & Confort

Rue de Soleure 49 - 2740 MOUTIER

Des cuisines pleines de sens pour tous
les goûts, pour tous les budgets, et les conseils
d'un gastronome averti.

Tél. 032 493 31 25

poggen
pohl

Abonnez-vous
à



nateur personnel). Un nouveau mot vient également enrichir le vocabulaire médical: sida.

Les années 1980 sont faites de revendications et d'événements judiciaires. Le Laufonnais peut ainsi corriger l'histoire en choisissant son départ de Berne pour Bâle-Campagne. Vellerat et ses 80 habitants se déclarent libre, Moutier se choisit des autorités séparatistes et met une aiguille supplémentaire dans la patte du plantigrade. L'initiative UNIR est déposée. Cette décennie est finalement surtout marquée par la politique de la «sourde oreille» de la Confédération et du Canton de Berne. Aidée par une presse complice, cette surdité aux revendications du Jura méridional remet le feu sous la marmite. L'explosion qui en découle laisse Christophe Bader sans vie. Roland Béguelin s'éteint la même année.

Dans le monde, la dernière décennie du 20^e siècle est marquée par la chute du Mur de Berlin, l'écroulement du communisme, la consolidation européenne, l'épuration ethnique balkanique, la première guerre du Golfe et l'arrivée d'internet au sein de la population civile.

La Confédération mandate l'ancien maire de Zurich, Sigmund Widmer, pour l'établissement d'un rapport visant à régler définitivement la Question jurassienne. Il sera aidé dans sa tâche par quatre personnalités. Deux sont choisies par le canton de Berne, deux par le canton du Jura. Ensemble, ils écoutent, étudient et publient un rapport en 1993 dans lequel ils estiment nécessaire la création d'un nouveau canton du Jura réunifié. Les revendications jurassiennes sont légitimées! Les deux cantons protagonistes signent l'Accord du 25 mars 1994, reconnaissent la frontière actuelle et créent de facto l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Vingt ans après les plébiscites, la Confédération force les deux cantons à la trêve et au dialogue.

Le monde occidental débute le troisième millénaire avec l'effondrement du World Trade Center outre-atlantique. Bush fils se déclare justicier du monde, aidé en cela par le premier ministre de Sa Majesté. A leurs yeux, le tsunami de 2004 reste



anecdotique. La Suisse ne vit quant à elle que grâce à ses stars: foot, tennis. En politique, elle voit l'arrivée et le départ du Conseil fédéral – toujours par «putsch» – de Christophe Blocher. C'est notre Eveline, Eveline Widmer-Schlumpf, maintenant quinquagénaire, qui est nommée Conseillère fédérale le 12 décembre 2007. Elle reprend le Département fédéral de justice et police et devient ainsi titulaire du dossier de la Question jurassienne.

Depuis l'Accord du 25 mars 1994, le dialogue est officiellement rétabli. Plutôt que de dialogue, il s'agit plutôt de palabres interminables. Il faut ainsi attendre 15 ans de plus et le 4 mai 2009 pour voir la publication du rapport final de l'AIJ mentionnant notamment la piste d'un nouveau canton à six communes.

Les suites des conclusions de l'AIJ

L'AIJ proposait, dans ses conclusions du 4 mai dernier, d'organiser des séances «d'information interactives» pour le public. Le principe de ces séances a été accepté le 2 novembre dernier dans le bureau

d'Eveline Widmer-Schlumpf. Ces séances «d'information interactives» ne pourront donner lieu à aucun débat et seule l'AIJ en sera l'orateur. Il s'agira en fait de présentations magistrales puisque le public ne pourra pas poser de questions. Toute la science des acteurs de l'AIJ sera présentée, telles les bêtes de foires d'antan!

Que pourra-t-on retenir de ces séances? Les ministres de tutelle devant se faire réélire, ceux-ci présenteront leurs vues de telle manière à ne pas froisser leurs électeurs traditionnels respectifs. Cela signifie, des deux côtés, «cause toujours, j'ai raison»; la volonté d'avancer d'un côté et le pouvoir de freiner de l'autre. Bref, nous pourrions nous retrouver dans quelques mois dans la situation d'un abandon des propositions de l'AIJ et d'un démantèlement de cette dernière. Un retour à la case départ!

Madame la Conseillère fédérale,

Par ces quelques mots et rappels, nous tenions à souligner combien le monde, l'Europe, la Suisse et leurs populations respectives ont évolué. Malgré tous les experts neutres mandatés pour trouver une solution à la Question jurassienne, cette dernière n'a que peu évolué depuis 62 ans. Seule cause à cela: le Gouvernement bernois et son entêtement.

Certes, des problèmes plus importants existent. Pourtant, nous en avons vu des crises éclater et se résorber, des changements de Conseillers fédéraux, des révolutions pourtant parfois impensables. Le seul dossier du Conseil fédéral encore ouvert depuis 62 ans, c'est la Question jurassienne: il est temps de le clore et de créer le canton du Jura de Boncourt à La Neuveville!

Claude Babey

Le journal de combat des Jurassiens.
Soyez dans le coup, abonnez-vous!

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Un «Jura Libre»
par ménage,
c'est le Jura qui revit.

10, ruelle de l'Elcuse
2800 Delémont



Daniel Pape
9, chemin des Cras
2942 Alle

Maîtrise fédérale

**Installations électriques
et dépannages**

Tél. 032 471 15 12
Portable 079 627 55 36



ENTREPRISE DE PEINTURE

- CRÉPIS
- PAPIERS PEINTS
- FAÇADES



2740 MOUTIER
TÉL/FAX 032 493 56 46
NATEL 079 354 72 82

Immo-Service-Gérance sàrl
www.immoservice-jura.ch

Rue du Temple 2
CH-2738 Court

Tél. 032 497 96 86 / Fax 032 497 93 28
laurent.girardin@denisfrei.ch

«Votre partenaire de confiance
dans le domaine de la gérance immobilière»



COUP D'EXTINCTEUR SUR LA FLAMME JURASSIENNE

Pas facile d'avoir lutté pendant toutes ces années pour la Réunification, pour la sauvegarde d'un esprit rebelle, ou tout du moins progressiste au sein de la Confédération, et avoir maintenant le sentiment d'œuvrer pour un rêve qui semble devenir de plus en plus minoritaire. Entre le refus parlementaire de créer une commission d'enquête pour évaluer le degré d'impartialité dans le fonctionnement de la République, le soutien des jeunes politiques et de la population jurassienne à une initiative émanant de l'extrême droite suisse, l'éviction d'un Jurassien de la mairie de Tavannes, ... quelle motivation peut-il bien rester à se mobiliser pour la reconstitution d'un pareil État, pour l'union d'un peuple perdant toujours plus l'esprit humaniste et solidaire qui l'habitait.

Il faudrait que les séparatistes, ceux qui croient encore à un Jura autre que celui que nous pouvons voir actuellement, démissionnent en bloc des institutions politiques auxquelles ils sont liés. Toute cette énergie perdue à faire fonctionner un «cantonet» qui ne vit que du copinage et du sentiment de surpuissance sur une population bientôt plus suisse que celle d'Interlaken, autrefois dite incompatible avec les idéaux de liberté jurassienne. Ne parlons pas ici de la participation autonomiste au fonctionnement du canton de Berne, tant ces voix se noient depuis trop longtemps dans l'indifférence d'un pouvoir qui dans sa totalité rejette l'idée d'une séparation d'avec le Jura-Sud.

Le plus malheureux, c'est de voir qu'un maire issu des rangs séparatistes n'est plus réélu, non pas jugé sur ses compétences à gérer mais sur son visage, paraît-il, pas assez jovial. S'il faut ressembler à Bozo le clown pour gérer une commune... Rajoutez à tout ce cirque les différends entre CJB et AIJ, et le sentiment d'inutilité des forces déployées par les autonomistes convaincus dans différentes structures politiques saute aux yeux. Vingt ans de revendications et d'engagements et tout au plus un aménagement minime du pouvoir décisionnel dans la répartition de cacahuètes financières aux structures culturelles ou dans la gestion des eaux! Et encore! Un peu comme si l'on faisait croire à l'ours Finn

qu'en raison de l'agrandissement de sa fosse, il est totalement libre. Même fou, personne ne devrait tomber dans le panneau... ni dans la fosse.

Quels progrès social ou politique, tant au Nord qu'au Sud, ont-ils vu le jour ces dix dernières années, et qui pourraient signifier un état progressiste d'un côté, et une concrétisation des aspirations de Réunification de l'autre? Si toute l'énergie dépensée par nos représentants politiques s'était concentrée sur l'élaboration d'une alternative crédible, qui fasse rêver d'une Réunification, on ne devrait plus, ni regretter, ni dénoncer. On devrait proposer, et non à travers l'AIJ, une solution qui paraîtrait comme évidente.

Or nous n'avons ni un canton du Jura qui donne envie de se joindre à sa destinée, ni une proposition de Réunification à peine plus développée que celle émanant de

l'AIJ. Le constat est là: la classe politique issue des rangs séparatistes perd son temps, au Nord et au Sud. Le résultat est un enlèvement typiquement suisse, une perte de nos valeurs, de nos aspirations, pour faire place à un repli sur soi orchestré par les partis de la peur et de l'exclusion. Comment veut-on que par la suite, le Groupe Bélier arrive à mobiliser la jeunesse jurassienne? On l'a vu, cette dernière préfère se tourner vers les solutions proposées par les partis populistes les plus rétrogrades de Suisse. Il serait peut-être temps de retaper du poing sur la table et de lutter énergiquement pour que survivent les idéaux jurassiens, depuis trop longtemps abandonnés à une classe politique devenue inefficace par des calculs partisans ou par la force des choses.

Coup de gueule d'un sudiste un peu désabusé...

A la poursuite d'octobre Roth

Depuis quelques semaines, l'ancien bâtiment de la Placette est en voie de rénovation. La ville de Moutier ne peut que se féliciter que ces locaux retrouvent une utilité dans le contexte morose du marché locatif prévôtois. Comme se plait à le dire une connaissance active dans l'immobilier et au sein d'Impact: «Dieu et mes appartements soient loués». Les vœux de la municipalité semblent avoir été exaucés!

Malheureusement, l'image d'Épinal s'arrête là. En effet, le badaud aura vite été médusé de constater que la façade du futur bureau de l'office des poursuites arbore une gigantesque banderole en allemand «Roth gerüste, wenn Schönes entsteht». Cette muflerie s'ajoute au choix d'un architecte biennois pour chauffer les rénovations.



Bref, le pouvoir bernois se fiche une fois encore des particularités de sa minorité qu'il juge ingrate. Dans son livre «A la poursuite d'octobre rouge», Tom Clancy raconte l'histoire d'un commandant de sous-marin russe passant à l'ouest avec armes (nucléaires) et équipage. Gageons que l'outrecuidance de l'ours poussera les citoyens prévôtois à rejoindre politiquement le Nord!

Vincent Charpilloz